Québec, le 26 mai 2017

À l’attention de Suzanne de la Barre, Doris Carson, Patrick Brouder

Journal of Rural and Community Development

Objet : JRCD Review 1406: Les produits forestiers non ligneux comme opportunité de développement touristique régional

Nous remercions les évaluateurs et les éditeurs pour leurs remarques constructives, qui nous ont permis d’apporter des améliorations conséquentes à l’article présenté. Voici, globalement, les principales modifications qui ont été apportées en fonction des commentaires et suggestions reçues.

*· Elaborate on the nature of the involvement of the First Nation in the study: is it a case study on (sur) or with (avec, en collaboration)?*

En pages 3 et 4, il a été précisé que « Cette étude a été élaborée et réalisée en collaboration avec la Première Nation des Innus Essipit. En effet, la communauté nous a fait part de ses besoins et a participé depuis le tout début à la planification et à l’élaboration de l’étude. L’approche participative a donc été utilisée dans les différentes étapes du processus et les normes éthiques à respecter dans le cadre d’une recherche collaborative avec une communauté autochtone, soit le respect, l’équité et la réciprocité, ont été respectées (APNQL, 2014). Les résultats pourront être utiles à la Première Nation dans une optique de diversification de son offre touristique, mais ils pourront également être matière à réflexion pour les autres régions possédant des ressources et des produits forestiers non ligneux ».

· *Develop a more robust literature review and theoretical framework that guides the case analysis (Reviewer 1), and clarify key concepts in the literature review (Reviewer 2).*

*· Alternatively, you may choose to reduce the focus on theory and instead provide more contextual and definitional material to strengthen the value of the paper as a shorter community case study (Reviewer 2).*

*Regular Refereed Articles: (e.g. 5,000-8,000 words*.

Les deux suggestions précédentes sont justifiées simultanément. En effet, afin de fournir les explications demandées, l’étude de cas, soumise dans un premier temps pour évaluation (5029 mots), a été transformée en article régulier (7648 mots, soit entre les 5000 et 8000 mots requis pour un article scientifique traditionnel).

Cette transformation fondamentale nous a permis de doubler le nombre de références scientifiques et professionnelles qui soutiennent dorénavant nos propos. Nous avons donc pu apporter davantage de précision théorique.

**L’article est donc maintenant soumis comme un article traditionnel**.

Voici les modifications apportées de façon à répondre aux suggestions et commentaires des évaluateurs :

Commentaires de l’Évaluateur 1

|  |  |
| --- | --- |
| Commentaires de l’évaluateur | Réponses des auteurs |
| La méthodologie utilisée jette une certaine confusion à ce sujet, non pas en soi, mais parce qu’elle est insuffisamment justifiée et surtout pas située dans une problématique suffisamment articulée. De la sorte, le texte aboutit à une analyse plutôt légère, en comparant les résultats obtenus par cette recherche avec ceux d’une autre recherche. | En page 3, l’objectif principal de l’article a été spécifié en mettant de l’avant la diversification économique et sociale que permet le tourisme lié aux PFNL. La problématique s’articule autour du tourisme, comme mode de diversification économique des territoires forestiers.  Par exemple, nous avons ajouté en page 3 :  « Une de pistes de solution mise de l’avant pour favoriser le développement socio-économique des collectivités forestières dévitalisées, mais aussi la culture forestière, est le développement des activités touristiques (Bell et Petursson, 2008; Lequin et Sarrasin, 2008). Dans ce cadre, cet article propose une analyse du développement d’un produit touristique novateur dans le milieu forestier au Québec, soit le tourisme lié aux produits forestiers non ligneux (PFNL), au sein d’une communauté autochtone. Il s’agit de démontrer comment cette activité touristique peut participer à la diversification économique d’une région forestière, mais également contribuer à la vitalité culturelle d’une communauté »  En page 8, on ajoute également que  « En effet, quoique le tourisme soit souvent invoqué comme solution au développement local et rural, les outils et les critères permettant d’évaluer l’impact ou le potentiel économique, notamment pour les activités touristiques en forêt, sont encore largement absents (Bell et Petursson, 2008). » |
| La problématique proposée se limite à l’introduction. Or, comme repère, on indique assez brièvement un contexte général de l’évolution du tourisme forestier pour passer à une définition des PFNL. Cette définition est assez étroite ou restrictive et n’est pas suffisamment discutée. Il importerait donc d’élargir la présentation de ces usages alternatifs et aussi d’y introduire la question autochtone, particulièrement la dimension culturelle du rapport à la forêt, par exemple l’utilisation médicinale de plantes. | En page 4, des exemples de PFNL ont été ajoutés :  «  On considère donc comme PFNL tout produit forestier tiré d’une plante ou d’un champignon et n’étant pas destiné à l’industrie du bois. Les PFNL regroupent ainsi des produits de l’alimentation (ex. petits fruits, champignons, produits acéricoles), des produits ornementaux (ex. arbres et couronnes de Noël), des produits pharmaceutiques (ex. if du Canada, gomme de sapin), et des produits transformés (ex. huiles essentielles, alcools). »  En page 9 et 10, des éléments d’information et des références scientifiques ont été ajoutés concernant les liens entre la communauté innue, la forêt et ses ressources :  « Plus qu’une ressource économique, l'utilisation du territoire forestier est un mode de vie pour les Innus d’Essipit, il est un lieu de transmission de la culture et du patrimoine de la communauté (Beaudoin, St-Georges et Wyatt, 2012). Outre la chasse et la pêche qu’ils pratiquent, la cueillette de petits fruits fait également partie de leurs habitudes. La forêt est un lieu de travail pour plusieurs membres qui gagnent leur vie au sein d’entreprises forestières, mais aussi pour les membres qui travaillent dans les pourvoiries ou comme guides-interprètes pour l’observation de la nature. À cet égard, la crise de l’industrie forestière, qui touche également la communauté autochtone, amène les membres à s’engager davantage dans les emplois liés à la culture, au tourisme de nature et à la mise en valeur des produits forestiers non ligneux. Outre les perspectives d’emploi et de revenus, ces activités sont considérées comme étant plus propices à transmettre les valeurs autochtones et le lien spirituel à la nature et au territoire (Beaudoin, St-Georges et Wyatt, 2012).  Ces informations corroborent donc les études qui démontrent que la mise en valeur des PFNL, en plus d’amener des retombées économiques, est une manière efficace de transmettre et de mettre en valeur la culture autochtone. Si certains éléments de cette culture se sont perdus avec la sédentarisation des communautés, les activités touristiques et de mise en valeur sont une façon de retrouver une facette de la culture traditionnelle (Collier et Hobby, 2010; Laurendeau et Vézina, 2012; Mitchell et Hobby, 2010; Mitchell et coll., 2010) ».  Toutefois, le cas des plantes médicinales est relativement controversé, dans la mesure où l’efficacité médicale n’est pas toujours garantie ou démontrée hors de tout doute. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi d’étudier des produits dont les effets sur les visiteurs se limitent à la dimension gastronomique car il existe peu d’informations scientifiques sur plusieurs des PFNL et leurs usages. Des recherches supplémentaires devraient être effectuées avant de pouvoir confirmer qu’une espèce peut être consommée sans risque. |
| Enfin, il faudrait mieux définir ou situer la nature et l’objectif de la recherche empirique de façon à régler cette impression d’étude de marché comme je l’ai indiqué plus haut. | En page 8, les objectifs ont été réécrits afin de démontrer que les objectifs de l’étude sont plus large qu’une « étude de marché ».  « L’objectif de cette étude est donc d’évaluer si les communautés locales peuvent bénéficier de retombées sociales et économiques découlant de l’intégration des PFNL à des activités touristiques. En effet, quoique le tourisme soit souvent invoqué comme solution au développement local et rural, les outils et les critères permettant d’évaluer l’impact ou le potentiel économique, notamment pour les activités touristiques en forêt, sont encore largement absents (Bell et Petursson, 2008).  Pour ce faire, nous avons réalisé une étude de cas avec la Première Nation des Innus Essipit, avec les objectifs spécifiques suivants : (1) évaluer l’intérêt des touristes pour une nouvelle activité; (2) évaluer les impacts du développement d’une nouvelle activité sur la communauté locale et (3) identifier les enjeux liés au développement d’une nouvelle activité économique en région forestière. » |
| Il m’apparaît justifié aussi de le faire auprès de populations qui fréquentent déjà le milieu forestier dans ce créneau. En effet, même si cet échantillonnage peut comporter des limites, il peut procurer des pistes d’innovations réelles sur le plan des usages alternatifs. De plus, il faudrait voir en quoi le processus de collecte d’informations à l’aide du questionnaire diffère d’une opération de sondage et dépasse la pertinence de développer un nouveau créneau en fonction du marché. Ainsi, dans le texte, le choix méthodologique serait mieux justifié, mais la description de la procédure pourrait être plus condensée en même temps. | Le projet visait à connaître l’intérêt des visiteurs qui fréquentent déjà le territoire d’Essipit, un territoire forestier et autochtone. Nous avons ajouté des éléments d’information concernant ces visiteurs, par exemple, en page 10.  « Les activités touristiques généralement pratiquées dans le secteur sont l’observation des mammifères marins, les activités de plein air, la chasse et la pêche. Les attraits naturels (paysages, faune et flore) sont en effet la principale motivation de séjour pour la majorité des visiteurs (71 %). Les attraits culturels, dont la culture autochtone, les produits du terroir et la gastronomie, attirent un peu plus de 10 % des visiteurs (Côte-Nord, 2016). L’offre d’un produit liant la nature et la culture, comme une activité touristique liée au PFNL, peut donc toucher la presque totalité de la clientèle. »  La comparaison des données avec l’étude de Marcotte et al. (2015) vise également à comparer les résultats avec une population fréquentant le milieu forestier. Il importe toutefois de souligner le peu d’information disponibles. Ce aspect a été ajouté (en page 6).  « Bien que l’expérience espagnole ait montré que des retombées socio-économiques ont été créées grâce au mycotourisme, au Québec, peu de publications scientifiques ont porté sur cette activité comme élément de diversification économique en région éloignée, ou même comme pratiques touristiques (Ex. Marcotte et Bourdeau, 2014; Marcotte et al. 2015). Certes, en trois ans, soit entre 2012 et 2015, l’offre de produits mycotouristiques a triplé et une variété toujours grandissante d’activités de cueillette de produits sauvages s’est mise en place (Gélinas et al., 2016). Toutefois, peu d’information est disponible quant aux retombées potentielles de cette activité en région. » |
| Surtout, s’ils viennent d’en dehors du Québec, de l’Europe notamment, il ne faut pas se surprendre qu’ils soient intéressés de l’être par des guides des Premières nations et d’avoir accès aussi à leur mode de vie et à leur vision de la forêt. Certes, d’autres recherches empiriques pourraient fournir plus de précisions sur ces éléments, mais ce serait déjà des questionnements utiles pour l’élaboration de nouvelles problématiques sur les usages non ligneux de la forêt. | Les retombées liées à la transmission culturelle et économiques pour la communauté ont été spécifiées en conclusion (p. 20).  « Le potentiel socio-économique des activités touristiques portant sur les ressources forestières non conventionnelles étant identifié, d’autres études doivent être faites pour valider les résultats dans un contexte de mise en œuvre des activités. En effet, il faut désormais vérifier si les touristes seront réellement prêts à débourser pour participer aux activités touristiques liées aux PFNL et si les retombées espérées, aussi bien celles liées à la transmission culturelle des communautés d’accueil, que les retombées économiques, se réaliseront ». |

Évaluateur 2

|  |  |
| --- | --- |
| Une meilleure explication de la communauté et de son emplacement (pour profiter des opportunités d'écotourisme) est requise | Une carte et une mise en contexte touristique de la région ont été jointes (ex. en page 10).  « Essipit n’est pas une communauté dévitalisée. Elle a été choisie dans le cadre de cette étude, car elle possède déjà les infrastructures d’accueil et une clientèle touristique facilitant l’instauration de nouvelles activités. La région de la Côte-Nord, dans laquelle Essipit se situe, affiche également une croissance touristique constante depuis 2006, avec une augmentation de 13 % du nombre de visiteurs. Essipit a finalement l’avantage d’être près de Tadoussac, le principal pôle touristique de la région (Tourisme Côte-Nord, 2013).  Les activités touristiques généralement pratiquées dans le secteur sont l’observation des mammifères marins, les activités de plein air, la chasse et la pêche. Les attraits naturels (paysages, faune et flore) sont en effet la principale motivation de séjour pour la majorité des visiteurs (71 %). Les attraits culturels, dont la culture autochtone, les produits du terroir et la gastronomie, attirent un peu plus de 10 % des visiteurs (Côte-Nord, 2016). L’offre d’un produit liant la nature et la culture, comme une activité touristique liée au PFNL, peut donc toucher la presque totalité de la clientèle. » |
| Une meilleure définition de la «cueillette», qui s'agisse de baies ou de champignons est nécessaire | Une définition plus précise des activités touristiques liées à la collecte des PFNL, et notamment avec l’exemple du mycotourisme, a été ajoutée (ex. p. 4 et 5).  « Plusieurs études témoignent de l’intérêt des PFNL comme produit récréatif, mais elles abordent principalement l’autocueillette de PFNL (par exemple Starbuck et coll., 2004). Toutefois, les activités touristiques portant sur les PFNL peuvent se présenter sous plusieurs formes, par exemple des circuits d’interprétation guidés ou non, et des journées gastronomiques mettant en valeur ces produits (Lázaro García, 2008). Le mycotourisme, défini comme une activité touristique de nature liée aux ressources mycologiques (Castro, 2009), est un exemple de cette mise en tourisme des PFNL. Le mycotourisme, comme les activités associées à d’autres PFNL, comporte des activités de cueillette, gastronomiques (ex. restauration, ateliers culinaires, marchés locaux), d’artisanat (ex. achat de souvenirs) et d’interprétation scientifique et culturelle du champignon et de son environnement (ex. institutions muséales, visites guidées in situ). » |
| Le manuscrit semble être sur la mycologie, avec une analyse comparative très faible à une étude de cas en Espagne | L’analyse tient bien en compte du tourisme lié aux PFNL (ex. p. 5 et 6)  « La prise en compte des PFNL par le secteur touristique se distingue fondamentalement de celle de l’industrie forestière. Pour cette dernière, les PFNL sont une ressource permettant la diversification de l’exploitation du territoire. Leur intérêt réside dans le potentiel commercial des PFNL, potentiel qui exige une chaîne de production conséquente : cueilleurs professionnels, transformation à grande échelle, commercialisation, exportation. Les activités touristiques liées aux PFNL, comme le mycotourisme, pour leur part, sont une activité récréative, réalisée dans le cadre d’un séjour touristique en forêt. Il s’agit d’un « service touristique », qui, bien intégré au réseau touristique, peut devenir un attrait touristique, et contribuer au développement local par l’offre de produits complémentaires (Maso et al., 2011). Le tourisme lié au PFNL, comme le mycotourisme, se distingue également des activités informelles, souvent réalisées dans les forêts de proximité, et hors de la sphère marchande (ex. cueillette de petits fruits répondant aux besoins personnels ou familiaux). Le tourisme lié au PFNL en gage des activités formelles, nécessitant de l’encadrement, et auxquelles s’ajoutent des biens et des services marchands : hébergement, restauration, transport, guides-interprètes. » |
| le lecteur se demande pourquoi la cueillette de baies, les cueillettes de thé et même les médicaments traditionnels ne sont pas inclus. | En page 5, il est précisé que :  « On considère donc comme PFNL tout produit forestier tiré d’une plante ou d’un champignon et n’étant pas destiné à l’industrie du bois. Les PFNL regroupent ainsi des produits de l’alimentation (ex. petits fruits, champignons, produits acéricoles), des produits ornementaux (ex. arbres et couronnes de Noël), des produits pharmaceutiques (ex. if du Canada, gomme de sapin), et des produits transformés (ex. huiles essentielles, alcools). »  Nous avons toutefois exclu la collecte de médicaments traditionnels à cause des dimensions controversées. |
| Quoi qu'il en soit, une revue littérature d’activités similaires et leurs enjeux dans d’autres communautés autochtones (c'est-à-dire à l'extérieur du Québec) est requis. | La recension des écrits a été passablement augmentée (de 19 à 37 références notamment). |
| du tourisme indigène, une meilleur définition de la communauté et un discussion de la valeur ajoutée de la cueillette (dans cette discussion, les auteurs pourraient indiquer ce qui est localement disponible en termes de produits saisonniers). | Le « tourisme indigène » ou autochtone n’a pas été particulièrement mis en lumière car le choix d’étude d’Essipit ne tenait pas uniquement à sa situation « autochtone », mais au fait que :  « Cette étude de cas a été élaborée et réalisée en collaboration avec la Première Nation des Innus Essipit. En effet, la communauté nous a fait part de ses besoins et a participé depuis le tout début à la planification et à l’élaboration de l’étude. L’approche participative a donc été utilisée dans les différentes étapes du processus et les normes éthiques à respecter dans le cadre d’une recherche collaborative avec une communauté autochtone, soit le respect, l’équité et la réciprocité, ont été respectée (APNQL, 2014). Les résultats pourront être utiles à la Première Nation dans une optique de diversification de leur offre touristique, mais ils pourront également être matière à réflexion pour les autres régions possédant des ressources et des produits forestiers non ligneux. » (p. 3 et 4)  Et que  « Essipit n’est pas une communauté dévitalisée. Elle a été choisie dans le cadre de cette étude, car elle possède déjà les infrastructures d’accueil et une clientèle touristique facilitant l’instauration de nouvelles activités. La région de la Côte-Nord, dans laquelle Essipit se situe, affiche également une croissance touristique constante depuis 2006, avec une augmentation de 13 % du nombre de visiteurs. Essipit a finalement l’avantage d’être près de Tadoussac, le principal pôle touristique de la région (Tourisme Côte-Nord, 2013). »  « Les activités touristiques généralement pratiquées dans le secteur sont l’observation des mammifères marins, les activités de plein air, la chasse et la pêche. Les attraits naturels (paysages, faune et flore) sont en effet la principale motivation de séjour pour la majorité des visiteurs (71 %). Les attraits culturels, dont la culture autochtone, les produits du terroir et la gastronomie, attirent un peu plus de 10 % des visiteurs (Côte-Nord, 2016). L’offre d’un produit liant la nature et la culture, comme une activité touristique liée au PFNL, peut donc toucher la presque totalité de la clientèle ». (p. 10) |

Nous vous remercions de votre attention et demeurons à votre disposition pour toutes modifications ou précisions,

Annabelle Moisan-De Serres, ing.f., M.Sc. Diplômée en sciences forestières, Université Laval.

Nancy Gélinas, PhD., professeure titulaire, Département des sciences du bois et de la forêt, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval.

Pascale Marcotte, professeure, Chaire de recherche en partenariat sur l’attractivité et l’innovation en tourisme, département de géographie, Université Laval.